

COMMUNE DE LEMPDES SUR ALLAGNON

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 08 JUILLET 2026 – 19 HEURES.

Date de la convocation : 30/06/2026

Date d'affichage : 30/06/2026

L'an deux mille vingt-six et le huit du mois de juillet à 19 heures, en application des articles L 2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Lempdes sur Allagnon.

Etaient Présents les conseillers municipaux suivants : Mmes Marlène COIFFET-POISSON, Christelle VIGOUROUX-FANGUIN, Roseline VAISSE, Noëlle SADOUL, Carole HEBRARD-RIVIERE, et Marie RIVIERE.

Mrs Guy LONJON, Bernard MOREL, Philippe CUBIZOLLES, Mathias CIVADIER, Yoann DUPOUX et David AUGIER.

Absents, Excusés : Mme Chantal MESTRE qui a donné pouvoir à Mr Guy LONJON, Mr Michel TARDY qui a donné pouvoir à Mr Bernard MOREL et Mr Pascal SOULIER qui a donné pouvoir à Mme Roseline VAISSE.

Secrétaire de séance : Mme Christelle VIGOUROUX-FANGUIN.

N° 2026/52 : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2026.

Le Maire soumet au Conseil l'approbation du compte-rendu de la séance précédente, en date du 23 Juin 2026. Celui-ci, après en avoir délibéré, l'approuve à l'unanimité.

N° 2026/53 : ACQUISITION PARCELLES / ENTREPRISE SIEL

M. le Maire informe les membres présents que la création de la voirie d'accès au futur lotissement situé lieu-dit « La Prade Basse » nécessite l'acquisition des parcelles cadastrées AH 357 d'une superficie de 2164 m² et AH 360 d'une superficie de 863 m².

Proposition approuvée à l'unanimité.

N° 2026/54 : SUBVENTION ASSOCIATION (2025) ARTS ALLAGNON

- Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et voté, décide, à l'unanimité, d'attribuer au titre de l'année 2025, la subvention suivante : **200.00 €**

.....

Motion contre la fermeture d'une classe de 6^e au collège Marguerite Thomas de Sainte-Florine :

- Soutien approuvé à l'unanimité.

Fin de séance : 20h00

Le Maire,
Guy LONJON

